

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Band: 11 (2009)
Heft: 4

Artikel: Envie de coaching
Autor: Strittmatter, Anton / Bignasca, Nicola
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Envie de coaching

Anton Strittmatter est directeur du Service pédagogique de l'Association faîtière des enseignantes et des enseignants suisses (ECH). Il en est convaincu: les services de conseil spécialisé aux enseignants doivent être améliorés.

Interview: Nicola Bignasca



«mobile»: Il n'y a plus beaucoup de cantons qui proposent un conseil pédagogique aux enseignants d'éducation physique. Ce recul est-il uniquement dû à des problèmes financiers ou est-ce une prestation qui n'est plus demandée? Anton Strittmatter: L'explication se trouve ailleurs: autrefois, les inspecteurs d'éducation physique exerçaient une fonction de surveillance, mais aussi et surtout de conseil didactique. Avec la dissolution des inspectorats ou leur reconversion en services d'évaluation externe des écoles, ce conseil ambulante a quasi disparu, sans être remplacé. Indirectement, l'argent a sans doute son rôle à jouer, sachant que les services d'évaluation sont bien plus onéreux que l'ancien inspectorat. De plus, il n'y avait probablement plus assez de ressources pour la création de nouveaux services de conseil. Cette assistance aux enseignants a effectivement été élargie, mais uniquement sous forme d'intervention en situations de crise – plaintes, épuisement professionnel, etc. – pas en tant que formation didactique continue à l'attention des personnes.

Ce déficit ne peut être comblé que de la propre initiative des enseignants d'éducation physique. Quelles alternatives ont fait leurs preuves? L'initiative seule ne suffit pas à combler le déficit. On retiendra toutefois qu'un feedback à 360°, professionnel et systématique – retours d'informations/perspectives extérieures sur le cours d'EPS par les élèves, les parents, les collègues et les experts didactiques – ainsi que la collaboration au sein de groupes d'intervention et de supervision contribuent dans une large mesure à améliorer la qualité de l'enseignement. Peut-être plus que la brève visite d'un inspecteur tous les quatre ou cinq ans. Le projet qeps.ch met d'ailleurs beaucoup de matériel de qualité à la disposition des enseignants pour leur permettre de développer leurs compétences professionnelles. Je suis par ailleurs convaincu qu'un service de coaching didactique devra à l'avenir être proposé dans toutes les disciplines.

Comment réactiver ce service de conseil pédagogique? Les études ont démontré qu'un coaching didactique est un instrument très efficace pour améliorer la qualité de l'enseignement. Les spécialistes de la discipline passent plusieurs jours aux côtés de l'enseignant, l'accompagnent dans la préparation, la tenue et l'évaluation des cours, l'incitent à réfléchir sur ses actes et les effets induits. Ce travail peut être étayé par une assistance vidéo. En Suisse, par exemple, Fritz Staub poursuit des recherches dans cette direction à l'Université de Fribourg (voir encadré ci-contre). Il serait souhaitable de mettre en place une offre aussi dense et précieuse pour toutes les disciplines. Les fonds nécessaires pourraient largement être économisés sur les dépenses peu productives faites dans le domaine de la gestion de la qualité et sur des cours de formation continue mal utilisés et dont l'effet est contestable. ■

Contact: a.strittmatter@lch.ch